



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de Sainte Geneviève lès Gasny

Arrondissement des Andelys
Canton de Vernon

Mesdames, Messieurs,
Les membres du Conseil Municipal

Vous êtes invité(e) à assister au Conseil municipal qui se tiendra le :

Jeudi 24 septembre 2026 à 19:00

Mairie

ORDRE DU JOUR

- Appel nominatif des membres
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente (05.06.2026)
- Interdiction d'ouverture de tranchées rue de l'Eau pendant 5 ans après travaux d'aménagement de la voirie sauf travaux urgents
- Convention de fournitures et de livraison de repas pour la restauration scolaire - Année scolaire 2026-2027 - Société LA NORMANDE
- Modification de la durée hebdomadaire de service du poste permanent d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet (inférieure ou égale à 10%) DIMINUTION - durée actuelle 19.60/35ème- nouvelle durée à 18.60/35ème à compter du 1er octobre 2026.
- Modification de la durée hebdomadaire de service du poste permanent d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet (inférieure ou égale à 10%) DIMINUTION - durée actuelle 26.69/35ème- nouvelle durée à 25.30/35ème à compter du 1er octobre 2026.
- Autorisation donnée au Maire de signer un avant-contrat de vente du bien communal situé 12 bis route de Vernon dans le respect du prix plancher fixé par le Conseil municipal
- Opposition de principe au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale à la Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération
- Prise en charge par la commune du transport scolaire - sortie à Fort-Mahon du 18 juin 2026
- SIEGE 27 – PROGRAMME 2027 Effacement des réseaux – Rue de la Treille
- Convention avec Seine Normandie Agglomération pour la réalisation des prestations de contrôle des poteaux et bouches d'incendie
- Convention avec la SAFER de Normandie – Demande de résiliation amiable anticipée
- Recensement de la population 2027 – recrutement et rémunération d'un agent recenseur vacataire
- Renforcement de la protection foncière des espaces agricoles, naturels, paysagers, des zones Natura 2000 et des sites sensibles du territoire communal – Délimitation de secteurs prioritaires à mobiliser et institution du droit de préemption

Informations :

- Rapport d'activité et de développement durable 2025 - SNA
- Arrêté préfectoral n°DDPP 27-26-103 du 26.08.2026 portant enregistrement de la demande présentée par la SCEA DES NOUVEAUX PRES en vue d'exploiter un élevage de 330 vaches laitières sur le territoire de la commune de BOIS JEROME ST OUEN
- DIA vente AB270

Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à la mairie, le 18 septembre 2026

Le Maire, Hélène MARTINEZ

8, route de Vernon 27620 Sainte Geneviève Lès Gasny

☎ 02 32 52 12 94 courriel : mairie.stegenevievelesgasny@orange.fr



POUVOIR

Je, soussigné(e), conseiller municipal de la commune de, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le, déclare donner pouvoir à mon collègue Mme ou M. pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Fait à Ste Geneviève les Gasny,

le

Signature

8, route de Vernon 27620 Sainte Geneviève Lès Gasny

☎ 02 32 52 12 94 courriel : mairie.stegenevievelesgasny@orange.fr